



DEUX JOURS DE FORMATION
ET D'ÉCHANGES
AUTOUR DU 2^e PILIER

www.journeesdelaprevoyance.ch

Compte rendu

140 professionnels réunis aux Diablerets

La première édition des Journées de la prévoyance s'est déroulée sous de bons auspices. Organisé du 20 au 22 avril 2010 conjointement par le groupe Pittet, PricewaterhouseCoopers et Towers Watson, cet événement a bénéficié de conférenciers de qualité, de la participation de 140 professionnels du domaine de la prévoyance, et d'une météo magnifique s'ajoutant à la beauté du cadre des Diablerets.

Les participants aux Journées de la prévoyance étaient répartis en deux sessions de deux jours, articulées autour d'une journée commune le mercredi 21 avril, offrant une dimension événementielle, avec trois exposés d'invités de marque et un débat politique.

Pour la journée de formation, les participants avaient le choix de suivre cinq parmi six ateliers/conférences couvrant les domaines de la fiscalité, de la gouvernance, de la surveillance, des investissements, de l'actuariat et du juridique. Ces ateliers/conférences étaient animés en binôme par des experts des trois sociétés organisatrices et se déroulaient dans le cadre convivial de l'Eurotel Victoria*** et de la Maison des Congrès des Diablerets.

L'aspect interactif de ces ateliers/conférences a permis une personnalisation et un dynamisme appréciés des participants, permettant à chacun de faire part des problèmes particuliers qu'il rencontre en tant que membre de conseil de fondation ou acteur du domaine de la prévoyance.

Trois invités de marque

Amir Weitmann, auteur de *L'affaire Madoff*, a finalement pu répondre présent malgré les perturbations du trafic aérien. Il a expliqué de façon détaillée pourquoi la plus grande escroquerie de l'histoire fut bien plus une affaire humaine qu'une affaire financière.

Tirant certaines leçons de cette affaire, M. Weitmann a conclu en invitant les institutions de prévoyance à faire appel de façon systématique à une tierce partie en position d'exprimer une opinion sur les personnes en charge de la gestion de leurs actifs.

La deuxième conférencière, Chris Verhaegen, Secrétaire générale de l'EFRP (Association européenne des fonds de pension), a donné un compte-rendu détaillé des objectifs de l'Union européenne en matière d'harmonisation des mesures de prévoyance professionnelle et des défis liés à ces mesures (mobilité des travailleurs, viabilité des finances publiques...).





DEUX JOURS DE FORMATION
ET D'ÉCHANGES
AUTOUR DU 2^e PILIER

www.journeesdelaprevoyance.ch

Dans un contexte de crise économique et démographique, les participants ont été particulièrement attentifs aux changements possibles dans la législation européenne qui pourraient affecter la législation suisse.

Le dernier conférencier de la journée commune, Yves Rossier, Directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, a marqué les esprits avec son exposé sur les réformes menées par l'OFAS.

Il a évoqué notamment la problématique de l'augmentation de l'espérance de vie, la tendance inéluctable à la baisse de l'AVS, les réformes structurelles du 2^e pilier, la 1^{re} révision de l'AVS, le plan d'assainissement de l'AI et le paquet de mesures actuellement en discussion au Conseil national.

Débat animé sur le 2^e pilier

Les 140 personnes présentes à la journée commune ont également pu assister à un débat politique animé sur la direction que devait prendre le 2^e pilier après la votation du 7 mars 2010.

Esther Mamarbachi, présentatrice à la TSR, a modéré les échanges entre Aldo Ferrari, Secrétaire régional d'Unia Vaud, Wolfgang Martz, vice-président de l'Union patronale suisse, Guy Parmelin, Conseiller national (UDC, VD), Roger Nordmann, Conseiller national (PSS, VD), et Serge Beck, ancien Conseiller national (PLR, VD) et Syndic de Le Vaud.

Un consensus relatif est apparu autour de l'impératif de transparence dans la gestion des caisses. Le débat a touché de manière plus vive aux différentes solutions pour pérenniser la prévoyance professionnelle en Suisse, à la question de la «legal quote», à celle des frais de gestion des institutions de prévoyance, ainsi qu'à la situation des assurances privées et des fondations collectives.

Sur ce dernier point, MM. Martz et Parmelin ont suggéré qu'un soutien à l'initiative du PSS exposée par M. Nordmann n'était pas exclu afin de créer un cadre de surveillance simplifié.

Rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour la 2^e édition de ce nouvel événement, du mercredi 11 au vendredi 13 mai 2011.

Genève, le 27 avril 2010.